



## Droits des grands parents/ Litige

Par **VirginieNE**, le **07/04/2017** à **10:22**

ille.

Outils de la discussion [Chercher dans la discussion](#)

Hier 16h16#1

nininoah

Membre BenjaminAnciennetéjanvier 2017

Bonjour.

Je poste ce message car j'ai eu il y a deux jours une très grosse altercation avec la mère de mon compagnon.

Elle a complètement perdu les pédales insultes, hurlements, ect devant les enfants mon compagnon et moi même après de longue longue heures de discussion et de réflexion avons décidé que nous voulions protéger notre fille de 10 mois de cette "mamie" qui a trop souvent tendance à péter les plombs. A la base elle n'entretient pas de rapport avec ma fille puisqu'elle la voit 3 fois depuis la naissance mais elle veut apparemment nous attaquer pour voir la petite alors que jusqu'à maintenant elle s'en fichait !!!! Le soucis c'est que ma belle mère consomme au quotidien du cannabis ( résine ) c'est en partie pour cela que nous sommes catégorique sur le fait que nous ne voulons plus d'elle dans nos vies. Mais comment si elle nous attaque allons nous prouver qu'elle en consomme ?! Je suis terrifié à l'idée qu'elle puisse encore une fois s'en prendre à moi devant mes enfants mais surtout qu'elle puisse avoir un droit de visite ou pire d'hébergement.

Merci de vos futures réponses

Cordialement

Virginie

Par amajuris, le 07/04/2017 à 10:52

bonjour,

les grands parents n'ont aucun droit sur leurs petites enfants, vous pouvez donc interdire à votre belle-mère de voir sa petite fille.

si cela ne lui plait pas, elle devra donc saisir le jaf en application de l'article 371-4 du code civil qui indique:

" L'enfant a le droit d'entretenir des relations personnelles avec ses ascendants. Seul l'intérêt de l'enfant peut faire obstacle à l'exercice de ce droit.

Si tel est l'intérêt de l'enfant, le juge aux affaires familiales fixe les modalités des relations entre l'enfant et un tiers, parent ou non."

vous pourrez alors indiquer au jaf que vous refusez tout contact en indiquant l'addiction de votre belle-mère.

salutations